Montpellier

du Plan local de l'habitat et se réjouit que l'objectif aille au-delà de HERVE MARTIN. Le vice-président de l'Agglomération revient sur le vote, la loi SRU. hier soir,

an, **"2000** c'est logements une victoire politique Sociaux

Le conseil d'Agglomération
a adopté hier soir son Plan
local de l'habitat (PLH), qui fixe
le nombre total de logements à
construire d'ici 2018, le pourcentage parmi ceux-ci de logements
sociaux, aidés ou en accession à la
propriété et la rénovation du parc
existant. Rencontre avec Hervé
Martin, cheville ouvrière du PLH
et vice président (PCF) de l'agglomération en charge du logement
dennis 2010

Vous êtes très satisfait de ce plan et de ce vote. Pourquoi?
C'est la fin d'une procédure très longue. Lors du premier vote en mai, plusieurs communes surtout UMP avaient voté contre, d'autres comme Lattes s'étaient abstenues, mais ce vote a donné lieu - ce qui est rare à l'Agglo - à un débat politique et à un vote qui le fut tout autant. Après l'avis très favorable du préfet, nous avons revoté hier soir. Un vote qui met fin à un an et demi de préparation avec l'ensemble des acteurs du logement : communes, bailleurs sociaux, promoteurs, associations de locataires, d'aide aux personnes en difficulté, syndicats étudiants...

Quelles en sont les grandes

Nous avons décidé de construire 5 000 logements neufs par an, parce que si nous ne construisons pas du neuf, le marché se tend et les prix ne peuvent qu'augmenter.

On dit pourtant qu'il y a 13 000 logements vacants à Montpellier? Ce chiffre ne correspond pas à la réalité des logements libres im-

médiatement puisqu'il comprend ceux qui sont inoccupés entre deux locations. On est sur un fantasme complet et les associations les plus sérieuses ne se battent pas sur cette question. En outre, c'est le préfet qui peut réquisitionner, ni le président de l'Agglo, ni son vice-président. C'est une vraie question à traiter qui ne doit pas être caricaturée en faisant croire que remettre ces logements sur le marché suffirait à résoudre le problème du logement dans l'agglo. C'est abuser les gens les plus en difficulté



Hervé Martin : "60% des logements construits en dehors des prix fixés par le marché". РНОТО RE Struits sont loués ou vendus
PHOTO REDOUANE ANFOUSSI

Quels types de logements vont être construits?

40% de logements sociaux (répartis en 30% de logements pour les familles, 9% de logements étudiants et 1% destinés aux personnes âgées).
Soit 2 000 par an. Ce qui permettra à Montpellier qui est à 22% de logements sociaux d'atteindre ce que demande la loi SRU, soit 25% en 2025.
La moyenne des autres communes de l'agglo n'est qu'à 7% mais elles se sont toutes engagées à réaliser 30% de logements sociaux pendant

Allons-nous retrouver un certain équilibre entre celles comme Grabels qui rattrapent leur retard et d'autres comme Lattes qui sont loin du compte ?

Je ne veux pas excuser les maires - le plus souvent UMP - qui n'ont

Il y a plusieurs sortes de logements sociaux, lesquels choisirez-vous?

Il existe les très sociaux (Plai), les classiques (Plus) et les moins sociaux (PLS). En 2007, on construisait 70% de PLS, en 2012, ils ne représentaient plus que 3%. Tout a basculé sur le classique et le très social. Mais ces logements destinés à des personnes qui ont moins de difficultés, il faut toujours en construire pour préserver la mixité social.

sociaux comme celui de
la mairie baptisé par une
candidate "Neuilly sur Lez"?
Cela prouve qu'elle ne connaît pas
la ville où elle est candidate. Sinon
elle saurait qu'il y a dans ce quartier 30% de logements sociaux.
Cela dit je suis ravi qu'elle ne s'en
soit pas aperçue, cela signifie que
les HLM que nous construisons
sont de qualité. D'affreuses barres
lui auraient sauté aux yeux. Le
but est justement que personne
ne s'en rende compte, pas pour cacher les pauvres mais pour que les
personnes en difficulté aient accès
à des logements de belle qualité. N'y a-t-il pas cependant des quartiers sans logements

On reproche aussi à l'Agglo de "bétonner"

pas fait ce qu'il fallait mais si l'on compare Montpellier avec des villes de même strate, on comprend que c'est lié à l'histoire. A Grenoble par exemple, une ville industrielle que je connais bien, les communes alentours ont eu à loger la classe ouvrière depuis longtemps. A Montpellier où il n'y a jamais eu d'industrie, on ne logeait dans la périphérie de la ville centre au mieux que des vendangeurs trois semaines par an J'ajoute que sur les 31 communes de l'agglo, seules 19 sont soumises à la loi SRU. Or les 12 autres ont également accepté de jouer le jeu des 30% de logements sociaux. C'est ce que j'appelle une victoire politique. Et cela permet avec 2000 logements sociaux construits chaque année de dépasser largement les objectifs de On ne bétonner

On ne bétonne pas quand on construit de l'habitat de qualité. On peut débattre de la nécessité de construire mais il y a 20 000 demandes en attente dans le logement social et la courbe s'accélère. Nous sommes dans une des agglomérations qui connaît le plus fort taux de croissance démographique (+1,2% par an) et cet accroissement est pour moitié andogène. Un autre slogan consiste à dire que nous livrons l'agglo aux promoteurs privés. Or je note qu'avec 40% de logements sociaux, et 20% en accession à la propriété, nous réalisons 60% de logements aidés qui yont se vendre ou se louer en dehors des prix qui sont fixés par la logique de marché. Il reste 40% pour les promoteurs privés, c'est beaucoup moins qu'ailleurs, c'est même très rare en France.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ANNIE MENRAS

Le nombre de logements vacants à Montpellier

logements vacants sont recensés par l'Insee à Montpellier, soit 8,9% du parc total de logements. Ce qui signifie qu'ils sont proposés à la vente, à la location, déjà attribués et en attente d'occupation ou de règlement de succession, conservé pour un usage futur ou sans affectation.

62%

des logements vacants sont constitués d'une et deux pièces ; les petites surfaces étant concernées par des taux de rotation plus importants que les logements dits familiaux (T3 et plus), elles sont ainsi davantage concernées par un temps de vacance entre deux

%

des logements vacants le sont depuis moins d'un an. C'est une vacance qui correspond au temps nécessaire à la revente ou la relocation du logement qui est « hors marché ». Le plus souvent il est inadapté à la demande car inconfortable, au prix exorbitant, à la médiocrité environnementale...

logements au final sont réellement vacants, c'est à dire qu'ils sont inoccupés depuis un an et plus. Soit 3,7% du parc total de logements en 2011. l'Agglo accorde une prime d'un montant de 2000E par logement remis sur le marché. Il est alors loués à un tarif de logement social pendant 9 ans.

aux municipales Saurel candidat

2014. L'actuel adjoint à la culture du maire Hélène Mandroux a annoncé hier soir dans un communiqué qu'il officialiserait sa candidature dès le lundi 2 décembre à l'occasion d'une conference de presse. Dans son communiqué, le socialiste qui a refusé de prendre part à la "mascarade" des primaires internes de son parti qui ont désigné Jean-Pierre Moure comme tête de liste du PS, fait savoir qu'il n'a pas peur de l'exclusion qu'il encourt par sa dissidence. "Le PS m'a perdu ; par fidélité à mes engagements, à mes valeurs et à la confiance des Montpelliérains, je conduirai la liste "Montpellier c'est vous" car je n'ai qu'un seul parti : les Montpelliérains", écrit-il. Philippe Saurel (PS) est candidat à la mairie de Montpellier pour les municipales des 23 et 30 mars

9 Lunel à Sète neigé hier

Un petit épisode de neige a été observé hier matin sur la partie est du département de Lunel à Montpellier jusque vers Gigean et les portes de Frontignan ou Sète. Cet épisode, résume Rolland Mazurie de Météo France, a duré entre 1h et 1h30 et ne tenait quasiment pas au sol, les températures étant positives (entre + 1 et + 3 °C). Voir de la neige tomber en novembre n'est pas si fréquent. Depuis le début de mesures régulières (1946), cela ne fut observé que six fois : le 25 novembre 1946, le 21 novembre 1962, le 18 novembre 1968, le 5 novembre 1980, date la plus précoce d'observation de chute de neige, le 20 novembre 1985 et le 22 novembre 1998.

Me à la tête de la LDH Mazas réélue

(LDH) a tenu, lundi 18 novembre, son assemblée générale annuelle qui lui a permis de désigner son nouveau bureau et de renouveler l'avocate Sophie Mazas à sa présidence. « Bien décidée à promouvoir ces grands principes fondateurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, la LDH continue de se battre pour venir en aide aux plus démunis : les enfants roms dont la scolarisation se met en place par un travail au long cours dans lequel la LDH prend toute sa place au sein du collectif de soutien aux Roms ; les réfugiés somaliens qui demeurent dans une grande précarité… » Après avoir organisé un débat sur l'extrême droite, la LDH Montpellier appelle à manifester le 30 novembre à 16h30 sur la Comédie pour faire barrage à la montée de l'intolérance. La Ligue des Droits de l'Homme

Utile

L'Hérault du jour

Rédaction, publicité, abonnements et diffusion Montpellier : 4 rue de la République tél : 04.67.06.88.70/fax : 04.67.92.56.56 agmontpellier@lamarseillaise.fr